

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 10

Artikel: Les travaux manuels considérés au point de vue social

Autor: Werder, Jules

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TRAVAUX MANUELS

CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE SOCIAL

Résumé de la Conférence de M. le D^r Jules Werder,
recteur, délégué
du Département de l'Instruction publique de Bâle

Selon l'usage suivi dans les cours précédents, le Comité a cru opportun d'intercaler des discussions théoriques entre les exercices pratiques du cours. La discussion théorique peut se subdiviser en trois parties : en une partie historique, en une méthodique et en une partie traitant des principes. M. Rudin a fait l'historique du développement et de l'état actuel des travaux manuels en France. En ce qui concerne la méthode, elle n'est pas encore consolidée à divers égards. Le Comité des travaux manuels croit que ce sont avant tout les exercices pratiques des cours, les instructions données par le corps enseignant, le zèle des participants eux-mêmes qui doivent faire apprendre et comprendre la méthode. Les participants sentiront mieux que personne si l'on suit une méthode juste. Ce sont eux qui en sont les

aux analyses trop longues qui imposent à l'enfant un travail d'écriture plus qu'un travail de réflexion.

— Dans le choix des dictées, chercher toujours à les rendre intéressantes, à ne pas en faire une seule qui ne contienne une notion pratique et utile, ou qui ne laisse dans le cœur des enfants une bonne pensée, une noble inspiration.

— Dans les premiers exercices d'orthographe, d'analyse, éviter les phrases sèches, incompréhensibles pour des intelligences jeunes encore, souvent sans signification. Choisir de préférence des maximes simples, des pensées, des aphorismes, des proverbes facilement saisissables, qui frappent l'esprit de l'enfant et qu'il comprenne sans difficulté.

— « S'attacher aux recherches étymologiques ainsi qu'à l'étude des familles de mots : rien n'étant plus propre à exercer chez les enfants l'esprit d'analyse, à enrichir leur vocabulaire, à ouvrir le champ à leur pensée, à leur faciliter en même temps, sans grand appareil de science, l'explication des règles fondamentales de l'orthographe usuelle. » (M. Gréard).

— « Ne définir les parties du discours qu'après avoir multiplié les exemples, pour conduire naturellement l'élève à trouver lui-même la définition. Appliquer le même principe à l'étude de la syntaxe. » (Ibid.)

— « La grammaire, telle qu'on l'a trop souvent jusqu'ici enseignée à l'école, consiste presque exclusivement dans l'art d'orthographier, et non dans l'art de parler et d'écrire, qui est pourtant, suivant la commune définition qu'on en donne, son objet propre. Dans un trop grand nombre de classes, corriger une dictée, c'est examiner successivement les formes et les constructions de chaque phrase, en s'ai-

juges compétents. A vrai dire, il semble superflu de faire l'apologie encore de cette nouvelle branche scolaire, puisque ses principes ont été adoptés depuis longtemps par tous les pédagogues distingués. Malgré cela, les travaux manuels sont encore en retard en Suisse. La plupart des instituteurs les repoussent. La propagande de ses partisans laisse encore beaucoup à désirer; elle est insuffisante, elle devrait être plus active, plus enthousiaste.

Le cours de Bâle comptait 83 participants, mais dans ce nombre exceptionnel il n'y a que 44 novices, les autres avaient déjà suivi un ou deux cours. Il est vrai qu'ailleurs, par exemple, en Allemagne, les affaires ne marchent pas mieux. La constitution politique d'une république permet aux instituteurs d'avoir une initiative beaucoup plus grande que dans une monarchie. En considération de ces circonstances, le corps enseignant de la Suisse devrait s'approprier cette branche plus vite, d'une manière plus intensive et plus générale. « Il faut que le cours de Bâle, s'écrie M. Werder, ouvre une propagande puissante pour ces idées! Il faut que ce que nous enseignons et discutons franchisse les limites un peu restreintes de la sphère d'activité des 83 participants et qu'elle fasse apprécier cette nouvelle branche encore trop peu connue, et souvent méconnue. »

Quant aux principes, les travaux manuels peuvent être considérés au point de vue psychologique, au point de vue hygiénique, au point de vue social.

M. le Dr Werder ne s'occupera que de l'importance sociale des travaux manuels.

Le côté social des travaux manuels a été discuté déjà à plusieurs reprises. C'est avant tout le livre de M. Riedmann, à

dant d'une épellation psalmodiée qui rend encore le travail plus monotone. L'enfant ne saisirait il pas mieux les règles de ces formes et de ces constructions si, après les avoir observées sur les exemples de la dictée, il était amené à les expliquer sur des exemples inventés par lui? La dictée nécessairement devrait être plus courte: elle n'en serait que meilleure; et rien n'intéresse l'enfant comme ces applications improvisées où se complaisent son goût et son besoin d'action. Supposons, par exemple, qu'on lui fasse analyser une proposition qu'il a successivement enrichie de tous les compléments qu'elle comporte, n'est-il pas évident que les relations des divers compléments entre eux lui apparaîtront en pleine lumière? Cette logique qu'on s'efforce de lui faire tirer d'une idée, qui trop souvent lui est ou tout à fait étrangère ou peu familière, jaillira, pour ainsi dire, tout naturellement de son esprit qui l'aura créée. L'analyse s'appuiera sur le fond même des choses; elle sera un exercice de jugement en même temps qu'un exercice de grammaire; elle apprendra à l'enfant à penser correctement, ce qui est le moyen le plus sûr de lui apprendre à parler et à écrire correctement. » (*Ibid.*)

Exercices de rédaction et de composition. — « Les idées ne viennent pas d'elles-mêmes à l'esprit de l'enfant; il faut lui apprendre à trouver. Encore moins prennent-elles toutes seules l'ordre et la forme qu'elles doivent revêtir: il faut lui apprendre à composer. Or

Leipzig, qui en pose les principes fondamentaux. Récemment ils ont été le sujet d'un traité de M. Lammers, de Hambourg, enfin M. Rudin s'est étendu sur cette matière au IV^e cours normal de Fribourg. M. le recteur Werder croit devoir simplement rappeler les idées émises.

On désigne sous le qualificatif de *social* tout ce qui, grâce à son action réciproque entre les individus, exerce de l'influence sur la société. L'état de la société dépend de l'état de l'individu. Relever aux yeux de l'individu le travail manuel, c'est le relever aux yeux de la masse, c'est combler les fossés qui séparent les classes de la société, c'est développer le goût du travail, autrement dit augmenter le bien-être général. Les travaux manuels sont donc un bienfait social.

Le meilleur moyen d'éveiller et d'activer le sens et l'amour du travail, c'est le travail manuel. Apprendre de mémoire une poésie, c'est aussi un travail, mais ce que le jeune élève a obtenu de cette manière n'éclaircit pas son esprit et ne le satisfait pas au même degré que ce qu'il a préparé de sa propre main. L'enfant, en fabriquant un objet concret d'après un modèle, compare, corrige, améliore et s'évertue à arriver à la perfection ; l'ennui ne l'atteint pas. Le travail manuel, plus que tout autre, apporte avec lui le sentiment de la joie, du bonheur, du contentement, jouissances que l'occupation exclusivement intellectuelle ne peut jamais obtenir. C'est la joie du succès, le plaisir de la difficulté vaincue, la satisfaction du devoir accompli.

c'est de très bonne heure qu'on peut commencer ces exercices avec profit.

« Si jeune qu'il soit, l'enfant est capable de créer lui-même les exemples sur lesquels on lui fait connaître la nature et l'usage des mots de la langue : il a dans l'esprit des propositions simples toutes faites ; il les possède inconsciemment sans doute, mais il les possède : ses jeux, les objets qui l'entourent, lui en fournissent incessamment la matière ; il ne demande qu'à les exprimer. La seule chose nécessaire alors, c'est, en stimulant cette faculté naturelle d'invention, de tenir la main à ce qu'il exprime correctement tout ce qu'il invente.

Si cet exercice élémentaire d'invention est habilement combiné avec celui de la lecture, si son attention est appelée avec soin, au fur et à mesure, sur les choses qui lui sont moins familières et sur les mots qui servent à les rendre, peu à peu les ressources de son vocabulaire s'augmenteront avec celles de son esprit, et de l'invention de la proposition simple il passera aisément, d'abord à l'invention complexe, puis à la liaison de deux propositions. Tout cela constituera au plus une phrase ; de là à la composition proprement dite, il y a encore loin assurément. Dès ce moment, toutefois, la difficulté fondamentale sera vaincue : car, dans ce travail purement oral encore, l'enfant aura commencé à se faire une idée des éléments d'une pensée et des formes qui donnent à la pensée son expression ; il aura fait effort, il aura réfléchi pour trouver et rendre une observation, un sentiment.

L'enfant a également une distraction, un passe-temps les jours de pluie.

En premier lieu, il le rend habile à exécuter certains petits travaux domestiques qui se présentent presque chaque jour dans la maison, dans la cour, dans la chambre, dans la cuisine, dans la cave. Ce sont, dans la plupart des cas, de petites réparations pour lesquelles il ne vaut pas la peine de recourir à l'artisan, vu leur minime importance.

Faute d'une main réparatrice, le dommage augmente et par là aussi les désavantages domestiques.

En second lieu, le travail manuel rend l'homme habile au travail en général. La décadence des métiers a été amenée parce qu'on a négligé les exercices de la main. Autrefois les métiers ont fleuri, parce que, suivant l'usage de cette époque, le père instruisait son fils dans son métier. Il faut reconquérir l'adresse de la main ; cette culture ne profitera pas seulement aux branches qui demandent exclusivement le goût du beau proprement dit. Chaque métier, sans aucune exception, bénéficiera de l'éducation des garçons par l'enseignement du travail manuel.

L'enseignement du travail manuel aura sans doute pour conséquence une appréciation plus juste des métiers. Par là, il s'opérera aussi un rapprochement des classes sociales.

Le sentiment de solidarité pénétrera plus fortement dans tout le peuple.

Le VI^e cours normal suisse de travaux manuels considérant :

« Viendra, avec les progrès de l'âge, le travail écrit. L'idée première d'un développement de quelques phrases, quatre ou cinq au plus au début, sera fournie par le maître ; le cadre même du développement sera préparé ; le travail de l'enfant consistera à le remplir, en indiquant les causes, les effets, les circonstances accessoires de temps, de lieu, etc. Cette sorte de thème pourra même servir parfois de texte à l'exercice d'orthographe. De quelque façon que le devoir soit donné, la correction se faisant en classe, au tableau noir, et chaque élève apportant le complément d'idées plus ou moins juste, plus ou moins heureux qu'il a trouvé, ce sera pour le maître l'occasion d'exercer par la comparaison le jugement de tous. L'enfant apprendra ainsi à reconnaître les sources des idées, à en faire le choix, à les entraîner dans leur ordre logique : et il se rendra compte du travail opéré par son esprit : car c'est le raisonnement qui lui suggérera les développements complémentaires et qui lui en fera apprécier la convenance et le lien.

« Il sera prêt alors à aborder les sujets de composition proprement dite, ceux où il aura tout à tirer de son propre fonds ; et, pour peu qu'ils soient empruntés encore à l'ordre des choses au milieu desquelles il vit ou dans lesquelles ses lectures l'ont introduit, il les abordera sans étonnement, il s'y trouvera à l'aise. Habitué à analyser, à mettre en ordre les éléments de sa pensée, à chercher le mot propre, la forme correcte pour la rendre, il saura porter dans sa composition la méthode, l'abondance et la clarté. » (M. Gréard.)

- a) Que le travail manuel éveille et développe l'amour du travail, base de tout bien temporel;
- b) Qu'il forme l'œil et la main et les rend plus habiles pour les métiers;
- c) Qu'il amène une appréciation plus exacte des métiers;
- d) Qu'il produit un rapprochement des classes sociales; déclare que le travail manuel, en considération de son importance sociale, mérite l'attention et la protection du peuple et des autorités.

P. M.



PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

Les deux problèmes proposés dans l'avant-dernier numéro du *Bulletin* ont été résolus par :

MM. Bosson, instituteur à Romanens; Broyer, à Attalens; Brunisholz, à Châtel-St-Denis; Chassot, à Montet (Broye); Desarzin, à Pont-Jungo, à Ponthaux; Roch, à Cerniat, et Rossier, à Villaz-Saint-Pierre.

Ont résolu le premier problème :

M^{me}s Godel, institutrice à Vallon, et Jaccottet, à Cheiry.

**

Solution du premier problème.

Le nombre 1820 décomposé en ses facteurs premiers $= 2^2 \times 5 \times 7 \times 13$, et $3528 = 2^3 \times 3^2 \times 7^2$. Les facteurs communs aux deux nombres sont 2^2 et 7. Pour trouver les facteurs demandés, il faut écrire le chiffre 1, que l'on multiplie successivement par la première et la deuxième puissance de 2, et l'on a ainsi : 1, 2, 4; chacun de ces membres est encore multiplié par le facteur 7, et l'on obtient : 7, 14, 28. Les facteurs communs aux nombres 1820 et 3528 sont donc 1, 2, 4, 7, 14 et 28.

Solution du deuxième problème.

La surface de la sphère vaut 4 fois la surface d'un grand cercle; elle est de plus égale à la surface convexe du cylindre circonscrit. La surface des deux bases du cylindre vaudra donc la moitié de sa surface convexe. La surface totale demandée sera par conséquent $0 \text{ m}^2 80 + \frac{0 \text{ m}^2 80}{2} = 1 \text{ m}^2 80$.

Ad. MICHAUD.